

La Conférence régionale des élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine
adopte un plan d'action dans le dossier de l'éolien

Percé, le 28 mai 2004 – Lors de leur réunion qui avait lieu aujourd'hui à l'Hôtel de ville de Percé, les membres de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine ont adopté un plan d'action sur la maximisation des retombées économiques dans le dossier éolien.

Ce plan comporte six objectifs stratégiques :

- Qu'une réglementation uniforme soit adoptée par les MRC pour l'implantation d'éoliennes;
- Qu'un partage équitable entre les communautés du territoire des revenus de l'industrie éolienne soit réalisé;
- Que les frais d'intégration au réseau d'Hydro-Québec et le coût de la mise à niveau des lignes de transport d'énergie électrique ne soient pas calculés dans le prix de revient du KWH d'énergie éolienne;
- Que les entreprises bénéficient dans la région d'un environnement fiscal, financier et institutionnel propice à leur développement;
- Que la région offre dans ses institutions d'enseignement et dans les entreprises les programmes de formation de la main-d'œuvre adaptés aux besoins de l'industrie éolienne;
- Que l'industrie éolienne bénéficie dans la région d'un Centre collégial de transfert technologique (CCTT) et d'un Centre de recherche et développement sur la production d'énergie éolienne en milieu nordique.

Tous les membres de la CRÉ s'entendent pour mettre en commun leurs efforts afin que la région puisse bénéficier des grandes retombées économiques que représente le développement de l'énergie éolienne dans le monde, industrie qui croît au rythme de 30 % par année. « Je veux que la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine devienne le chef de file pour le développement de l'énergie éolienne en milieu nordique et montagneux, créneau où, pour l'instant tout est à faire. » C'est ainsi que s'exprimait aujourd'hui le président de la CRÉ, M. Bertrand Berger.

-30-

Source :

M. Bertrand Berger, président
Tél. : 41-788-2923 ou 418-392-9950

Renseignements :

Mme Louise Langevin
Tél. : 418-368-6771
Sans frais : 418-463-6178, poste 7